Les Echos
LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

PAYS :France
PAGE(S) :3
SURFACE :16 %
PERIODICITE :Quotidien

DIFFUSION :129052

► 11 mars 2021 - N°23408

Les collectivités attendent un soutien de l'Etat pour financer les « vaccinodromes »

Les collectivités locales supportent un coût élevé pour faire tourner les centres de vaccination qu'elles ont ouverts. Selon elles, la réponse apportée par le gouvernement n'est que partielle.

Laurent Thévenin
@laurentthevenin

Après avoir ouvert des centres de vaccination contre le Covid-19, les collectivités locales font déjà leurs comptes. « *Le gouvernement fournit les doses, mais derrière, ce sont nous qui sommes dans la mise en œuvre. Cela va nous coûter beaucoup d'argent* », assure Luc Carvounas, le maire (PS) d'Alfortville, dans le Val-de-Marne, citant notamment les frais liés à l'élimination des déchets ou à la désinfection des salles. Sa commune a investi 190.000 euros en matériel (boxes, équipements informatiques, etc.) pour installer un « vaccinodrome » dans une salle municipale. Hors dépenses de personnel, son coût de fonctionnement s'est élevé à 30.000 euros en janvier et 40.000 euros en février. « *A la fin de l'année, cela va représenter un demi-million d'euros* », calcule l'élu, qui n'a reçu pour l'instant qu'une aide de la région Ile-de-France de 10.000 euros.

A Lyon, Grégory Doucet, le maire écologiste, anticipe une facture de 1,1 million d'euros sur les six premiers mois de l'année pour le centre de vaccination monté dans le Palais des sports de Gerland, qui accueille aussi un centre de dépistage. « *Ce n'est pas rien...* », insiste-t-il.

« *Avec l'accélération de la campagne de vaccination, cela chiffre vite* », abonde Stéphane Beaudet, le maire (ex-LR) d'Evry-Courcouronnes (Essonne) et président de l'Association des maires d'Ile-de-France. En particulier en cas d'ouverture le dimanche, d'élargissement des plages horaires ou d'installation de nouvelles « lignes » de vaccination.

Fonds d'intervention régional

Alors qu'ils ont déjà dû engager de nombreuses dépenses avec la crise sanitaire, comme l'achat de masques ou de gel, les élus locaux ont très vite mis sur la table le sujet d'une compensation financière. Il est prévu que les Agences régionales de santé (ARS) puissent mobiliser le Fonds d'intervention régional pour octroyer des financements.

« *Il y a une réponse, mais elle est partielle* », juge Grégory Doucet, coprésident de la commission santé de France urbaine, l'association des grandes villes. Selon lui, « *c'est un peu le grand flou. Il n'y a pas de critères transparents* ». « *Cela relève un peu de la capacité de négociation de chaque collectivité et de son degré d'information* », affirme-t-il. La Ville de Lyon sait déjà pouvoir compter sur un financement de l'ARS.

« *Il n'y a pas de doctrine nationale sur les montants ni sur le périmètre éligible. Nous réclamons donc un cadre national pour savoir les dépenses qui seront prises en charge* », insiste Bastien Régnier, le directeur général de Villes de France, l'association des villes de 10.000 à 100.000 habitants. Dans un « DGS-Urgent » publié le 10 février par la Direction générale de la santé, il est seulement fait mention « *d'un montant indicatif de 50.000 euros pour six mois pour un centre de taille moyenne* ».

« *D'après les bruits qui nous remontent, on toucherait 65.000 euros pour six mois* », indique Florian Bercault, le maire (DVG) de Laval (Mayenne). Bien peu, selon lui, alors que le centre de vaccination créé dans la salle polyvalente de la ville lui coûte 40.000 euros par semaine. ■

Tous droits de reproduction réservés